



CANAL BOUTIQUES

Les grandes lignes du projet de la Direction.



Depuis des mois la Direction prépare les salariés du canal boutique et les Organisations Syndicales à une décision sur son devenir.

FO EDF Commerce en tant que syndicat responsable et face aux enjeux impliquant les salariés concernés a fait le choix de ne communiquer les grandes lignes qu'une fois le projet en main. C'est chose faite.

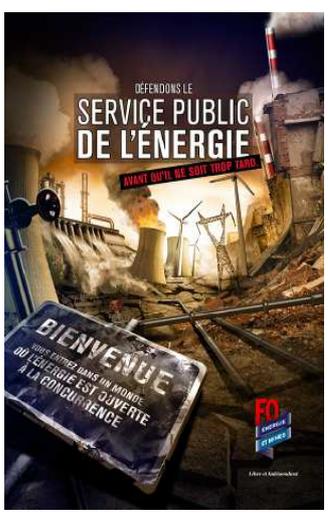
Ce que nous savons de ce projet.

L'ensemble des 77 boutiques qui sont en activité (vs 105 à fin 2013) seraient fermées d'ici 2019 en 3 vagues, à titre indicatif :

20 en 2017 / 32 en 2018 / 25 en 2019

Aucune précision sur le calendrier de fermeture par boutiques. La demande d'avis est demandée sur le principe de fermeture du canal boutique par le Président le 26 janvier aux élus, dès le premier passage du projet, cela confirme la volonté d'un passage au pas de charge, laissant peu de place et de temps au dialogue sur un dossier concernant environ 420 salariés.

Nous ne rentrons pas dans la démarche d'une quelconque acceptation des arguments de ce projet de fermeture de l'ensemble des boutiques. Le débat devant commencer dans les instances représentatives des salariés.



Notre action en cours depuis début 2016.

La problématique des fermetures de site n'est pas nouvelle ; déjà en 2016 la Direction a lancé une réflexion sur les optimisations des sites de Commerce. Notre organisation syndicale a alors interpellé l'ensemble des Présidents des Conseils Régionaux dans un courrier expliquant les menaces qui pèsent sur nos sites de travail et sur les accueils physiques.

Force est de constater que cela n'a pas permis d'aboutir à de quelconques démarches d'opposition, sincères et efficaces pour le moment de la part de ces élus de la Nation. Nous ne relâcherons pas nos démarches de sensibilisation.

Le 26 JANVIER

FO EDF Commerce ne se résoudra pas au bradage du canal boutique et de ses 420 agents qui, depuis des années se sont investis avec souvent peu de moyens et peu de marges de manœuvre commerciales pour atteindre des objectifs toujours plus importants.

Le 26 janvier, la Direction présentera son projet ; nous aurons le notre également, qui sera de défendre les intérêts des salariés qui ont permis d'offrir le visage d'une entreprise au service de l'ensemble de ses clients.

